

Dans le cadre des réunions « Performance 2023 », le SNCTA a proposé un TDS XP 2023 qui s'inscrit dans la continuité directe de celui mis en place en 2022. Ce projet qui offre 7 secteurs en coeur de journée pendant les périodes de plus fort trafic, a été validé par l'administration. Néanmoins, le faible effectif présent restera encore limitant pour les mois prochains. Les travaux en cours sur la fidélisation/attractivité devront apporter au plus vite une solution pérenne pour stabiliser et faire croître nos effectifs.

Dans un contexte de formation 4F, notre projet permet, avec une offre robuste, une gestion de la salle plus sereine pour les CDS et garantit aux contrôleurs des conditions de travail apaisées : vacs courtes, nb absences garanties, recyclages dirigés avec un planning stable et anticipé.

## Calendrier

☺ Période 1 XP du 06 janvier au 06 mars : saison ski

☺ 3 J4F + 1 RDB les jours de semaine

☺ 3 J4F + 1 RDB + 1RDA\*SKI les jours de WE

☺ Période 2 XP du 07 mars au 16 juillet et Période 3 XP du 28 août au 14 octobre

☺ 4J4F + 1 RDA

☺ TDS 2002 (pas de RD, ni J4F, ni vac comp) du 1er Janvier au 05 Janvier, du 17 Juillet au 27 Août et du 15 Octobre au 31 Décembre.

## Des grands principes inchangés

☺ TDS XP avec une gestion tactique similaire à celle de 2022

☺ 3 à 4 J4F (récupérés) selon la période, moyenne 8 J4F/PC

☺ même nombre de jours et d'heures travaillés annuellement

☺ valorisation des contraintes (9000€ en 2023, pour rappel : 7500€ en 2022)

## Gestion des RD adaptée

☺ planification, inscription et validation des RD de façon anticipée

☺ l'année est divisée en 4 séquences distinctes :

☺ Séquence A : 06/01 au 06/03

☺ Séquence B : 07/03 au 14/05 (changement équipe de détachés)

☺ Séquence C : 15/05 au 16/07 (nouvelle équipe de détachés)

☺ Séquence D : 28/08 au 14/10

☺ un nb fixe de RD à planifier par séquence sera donné individuellement à chaque HS (= Objectif d'Inscription ou « OI » → exemple d'OI Séquence A = 1RD semaine + 1RD WE)

☺ un processus d'inscription sur une période délimitée puis validation de tous les RD de la séquence → pas de surprise

☺ remplacement et échange sans impact sur les OI à réaliser des séquences suivantes → souplesse

☺ 12 RD (max) pour les détachés, experts ops, ass sub avec MU

Les 2 projets TDS 2002 (Administration et CGT) sont un florilège de mesures de flexibilité. Avec près de 16 recyclages désignables, des vacs comp, des contraintes non compensées, une NDS brouillonne, le projet Admin est inacceptable et serait générateur de tensions sociales. Celui de la CGT ferait lui peser un effort considérable sur les détachés avec des recyclages en très grand nombre et des switch bureau/salle avec un préavis court.

Le projet du SNCTA s'inscrit dans la continuité du TDS XP 2022 validé par les votes des contrôleurs.  
Il reste équilibré entre la salle et les hors-salle avec un partage des contraintes qui sont valorisées pour tous.  
Le 16 novembre, lors du CT qui validera le TDS pour 2023, nous suivrons le résultat de la consultation.  
A vous de choisir votre organisation du travail 2023: exprimez-vous et votez du 9 au 14 novembre !